

Le souvenir de Julie Boisvenu reste vivant

David Bombardier
SHERBROOKE

Sherbrooke n'a pas oublié Julie Boisvenu. Pour souligner le premier anniversaire de son décès tragique, le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) tiendra des activités de sensibilisation sur le territoire sherbrookoïse, le 23 juin prochain.

Le CALACS précisera la programmation exacte à la mi-juin, mais le père de Julie Boisvenu, Pierre-Hugues Boisvenu, souligne que la Ville de Sherbrooke et le Service de police de Sherbrooke prendront notamment part aux activités de sensibilisation aux agres-

sions à caractère sexuel envers les femmes.

Ces activités devraient se tenir au Carrefour de l'Estrie et au centre-ville et permettront de lancer une importante campagne de prévention contre la drogue du viol dans les écoles de la région.

Les compagnies Aldo-Canada, où travaillait Julie Boisvenu, ainsi que Beaucage-Kia s'associent financièrement à cette campagne de prévention, qui débutera cet automne.

Le mois prochain, le personnel du bar le Graff profitera aussi d'une soirée spéciale rock pour verser ses pourboires au CALACS.

«C'est le propre de l'Estrie de sou-

tenir des gens qui vivent des difficultés, reconnaît Pierre-Hugues Boisvenu. Mais ce que je trouve surprenant, c'est la mobilisation qui a suivi la mort de Julie. Les gens d'affaires du centre-ville, le CALACS, tout le monde s'est mobilisé en même temps pour rendre le centre-ville plus sécuritaire. Avant, les actions étaient éclatées, mais tout est maintenant concentré pour travailler de façon collective.»

M. Boisvenu espère que d'autres villes estriennes emboîteront le pas à cette campagne de prévention et se dit entièrement disponible pour organiser d'autres activités du genre au cours des prochaines années.

Le Calacs déclare la guerre à la drogue du viol

Isabelle Pion
 ipion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Selon la responsable de la prévention et de la sensibilisation au CALACS, José Ancil, cette idée ne s'est pas encore tout à fait matérialisée; on ne sait pas encore officiellement quelle forme elle prendra. Cependant, on sait que le coup d'envoi de la campagne sera donné en septembre, lors de la Journée contre la violence faite aux femmes.

«Il n'y a pas de statistiques face à la drogue du viol. On sait qu'on en parle plus, explique Mme Ancil. Dans nos petits mouvements isolés, on ne voit pas souvent de cas: c'est souvent la honte face aux doutes...»

Le GHB, de la famille des anesthésiques, entraîne la confusion lorsqu'il est consommé. Une femme qui en aurait eu dans son verre, par exemple, peut se «réveiller» des heures plus tard sans savoir où elle est, sans avoir aucun souvenir des dernières heures.

On explique souvent aux femmes qu'elles ne doivent pas laisser leur verre sans surveillance; cependant, souligne Mme Ancil, il est anormal qu'une femme n'ait pas droit de s'amuser comme les autres. À ses yeux, il faut que tout le monde soit vigilant.

Que faire si on soupçonne quelque chose d'anormal après avoir bu? «Au niveau des comportements et des *feeling*s bizarres, l'important c'est de se diriger vers quelqu'un en qui on a confiance. Il ne faut pas banaliser ça!», répond-elle.

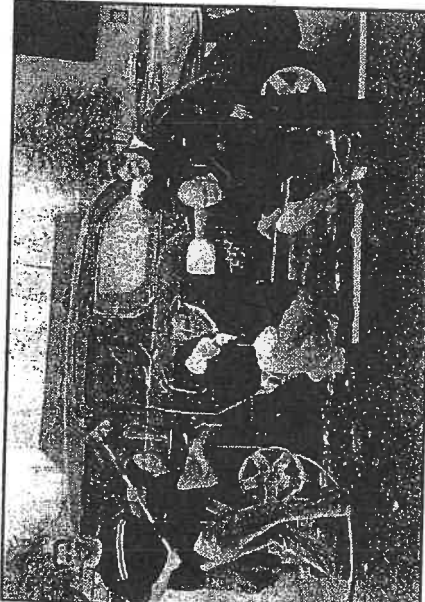
La campagne de sensibilisation visera principalement les jeunes, même si toutes les femmes peuvent se sentir concernées par cette problématique.

En plus de mener la bataille au GHB et à ceux qui l'utilisent pour commettre des actes criminels, le CALACS continue de sensibiliser les gens face à

Le Centre d'aide et de lutte aux victimes d'agressions à caractère sexuel (CALACS) entend mener la guerre à la drogue du viol... tout comme aux agresseurs. Son arme? La sensibilisation et la prévention! L'organisme, appuyé par les membres de la famille de Julie Boisvenu, déploiera une vaste campagne de prévention à compter de l'automne prochain.

L'initiative tombe pile: vendredi dernier, le Service de police de Sherbrooke (SPS) apprenait aux médias qu'une femme de Sherbrooke avait peut-être été victime de cette drogue, appelée GHB. Le SPS tente de la retrouver, le numéro de téléphone laissé par la dame ne «fonctionnant pas». Selon les dernières informations, la présumée victime ne se serait pas encore manifestée. Selon le responsable des relations communautaires au SPS, Marc Bérubé, il pourrait y avoir d'autres victimes.

Pierre-Hugues Boisvenu, dont la fille Julie a été assassinée en juin l'an dernier, a eu l'idée de concevoir un petit couvercle servant à mettre sur les verres. Avec une inscription du genre «Ne me droguez pas», l'objet pourrait non seulement servir à décourager les abuseurs, mais aussi à prendre les empreintes digitales, explique-t-il. «C'est moi qui ai eu l'idée. On en ferait une bonne quantité. On les vendrait et on donnerait les redevances au CALACS», indique-t-il. De son côté, la sœur de Julie, Isabelle Boisvenu, soutient que l'une de ses amies a déjà vécu une mauvaise expérience dans un bar avec cette drogue.



La Tribune, Isabelle Pion
 Environ 1500 \$ ont été amassés pour le CALACS, samedi, lors d'un lave-auto organisé au profit de cet organisme. Parmi les participants, on compte Christian Boisvenu, Isabelle Boisvenu, leur père Pierre-Hugues, Hans Chamberland, du bar Le Graff, et Anne-Marie Berthier, directrice du produit à Énergie 106,1.

la violence. L'organisme et la famille de la Julie Boisvenu s'uniront d'ailleurs, le 23 juin prochain, lors du premier anniversaire de décès de la jeune femme. Des membres du CALACS seront présents au Carrefour de l'Estrie durant la journée, où ils tiendront un stand.

Une cérémonie commémorative doit également avoir lieu au carré Strathcona, devant l'hôtel de ville de Sherbrooke. En soirée, les intervenants feront la tournée des bars et se rendront au parc Jacques-Cartier, afin de distribuer des dépliants explicatifs. L'activité ressemblera sensiblement à ce qui a été fait l'an dernier.

Pierre-Hugues Boisvenu a été très actif ces derniers temps, particulièrement ces derniers mois. «Surtout depuis le mois de mars, on était à la recherche de commanditaires. Aldo, Provigo et la famille Beaucage vont mettre ensemble entre 6000 \$ et 10 000 \$», souligne-t-il.

M. Boisvenu a pris part au lave-o-thon qui s'est déroulé dans le stationnement de Énergie 106,1, samedi, en compagnie de plusieurs employés de la station de radio. M. Boisvenu était accompagné de sa fille Isabelle et de son fils Christophe. Malgré la pluie, 1500 \$ ont été amassés pour soutenir cette cause.

Le bar le Graff organise de son côté un spectacle qui aura lieu jeudi, dont une partie des profits ira au CALACS.

Une conférence de presse annonçant un plan global d'action concernant la sécurité au centre-ville de Sherbrooke doit aussi avoir lieu ce matin.

« Si j'aurais pu, j'aurais pu mourir en vain »

Isabelle Pion
ipion@lanrhume.qc.ca
SHERBROOKE

Y a un an, jour pour jour, un être brutal volait la vie de Julie Boisvenu, âgée de 27 ans. Père, Pierre-Hugues Boisvenu, aurait pu mourir dans son chagrin, mais il a plutôt décidé que sa fille ne serait pas morte en vain. À l'âge de 27 ans, M. Boisvenu savait déjà qu'une deuxième femme l'attendait.

« La semaine où Julie est décédée, je recevais des messages d'elle. Il ne fallait pas que sa mort serve à rien », explique Pierre-Hugues Boisvenu, qui travaille en collaboration avec le Centre de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke (CALACS). Si M. Boisvenu n'avait pas décidé de passer à l'action, c'est qu'il n'avait pas voulu que sa fille ne soit pas morte en vain. À l'âge de 27 ans, M. Boisvenu savait déjà qu'une deuxième femme l'attendait.

Rappelons que la jeune femme a disparu le 23 juin 2002. Elle a été retrouvée une semaine plus tard, après avoir été enlevée, séquestrée et agressée sexuellement. Le procès du présumé assassin, Hugo Bernier, doit avoir lieu cet automne.

C'est en public que la famille Boisvenu vivra le 23 juin l'anniversaire de la mort de Julie. Ce soir à 8 heures, une cérémonie commémorative se tiendra à l'hôtel de ville de Sherbrooke. « On va vivre ça publiquement parce qu'ensemble, ça nous se remémore le souvenir de Julie, ça nous aide beaucoup de peine et ce n'est pas ce qu'on veut vivre... »

Parmi les gens présents, le père d'Isabelle Bolduc, Marcel Bolduc, dont la fille a connu une fin de vie tragique en 1996. Au dire de M. Boisvenu, dernier devrait également être actif dans ces marches.

Lors de la cérémonie, les gens seront entre autres invités à apporter une fleur blanche. Le CALACS sera également particulièrement actif au jour d'hui, en distribuant des dépliants de prévention et de sensibilisation, au centre-ville comme au parc Jacques-Cartier en soirée. Des élèves de l'école Le Ber, selon M. Boisvenu, feront une tournée des restaurants entre 18 h et 20 h. Les gens pourront également s'arrêter au kiosque du CALACS, au Carrefour de l'Estrie, au cours de la journée. Des tirelignes dont les fonds vont au CALACS seront également déposés à plusieurs endroits.

En fait, M. Boisvenu souhaite que dorénavant, la semaine du 23 juin se transforme en collecte de fonds pour cet organisme.

Lors de la semaine du décès de Julie, 15 000 \$ avaient été amassés, selon M. Boisvenu. « Je pense que les gens sont de plus en plus sensibilisés à ce que la famille avait eu à passer dans ces circonstances. »

Même s'il tente de vivre le plus sereinement possible avec l'absence de Julie, Pierre-Hugues Boisvenu ne pardonne pas à celui qui lui a arraché sa fille. Le pardon, croit-il, est associé à la notion d'oubli, ce qu'il ne parviendra jamais à faire.



Inconnu, Claude Poulin

Pierre-Hugues Boisvenu a décidé que sa fille Julie ne serait pas morte pour rien et c'est pourquoi ce dernier est très impliqué au CALACS. Des tirelignes seront d'ailleurs déposés un peu partout afin d'amasser des fonds pour cet organisme.

LACS sera également particulièrement actif au jour d'hui, en distribuant des dépliants de prévention et de sensibilisation, au centre-ville comme au parc Jacques-Cartier en soirée. Des élèves de l'école Le Ber, selon M. Boisvenu, feront une tournée des restaurants entre 18 h et 20 h. Les gens pourront également s'arrêter au kiosque du CALACS, au Carrefour de l'Estrie, au cours de la journée. Des tirelignes dont les fonds vont au CALACS seront également déposés à plusieurs endroits.

Pierre-Hugues Boisvenu souhaite aussi que la semaine du 23 juin se transforme en collecte de fonds pour cet organisme.

Même s'il tente de vivre le plus sereinement possible avec l'absence de Julie, Pierre-Hugues Boisvenu ne pardonne pas à celui qui lui a arraché sa fille. Le pardon, croit-il, est associé à la notion d'oubli, ce qu'il ne parviendra jamais à faire.



Julie Boisvenu

qui arrive comme violence faite aux femmes. Ce mouvement de sympathie n'étant pas seulement pour notre famille, mais aussi pour les femmes en général (...). Mes fonctions publiques font en sorte que les gens me connaissent par mon travail. J'ai peut-être bénéficié de ça. Ça nous a beaucoup aidés à vivre notre deuil... »

Sa fille Isabelle, âgée de 24 ans, a également décidé de monter au front. On la d'ailleurs verra, la semaine dernière, amasser des sous pour le CALACS avec une toute une équipe d'Énergie 106, 1. La jeune femme est également très engagée dans cette cause. « Ça a été son école. Au départ, elle était très agressive. Elle s'est aperçue que j'ai réussi à faire d'un événement malheureux une cause à laquelle tout le monde pouvait s'associer... » Sa conjointe et son fils, de leur côté, ont préféré demeurer dans l'ombre. Mais ils sont là, souligne M. Boisvenu.

Absents au procès

Comme il l'avait déjà annoncé, Pierre-Hugues Boisvenu et sa famille ne seront pas présents au procès d'Hugo Bernier, le présumé assassin de Julie Boisvenu. Un avocat représentera la famille et tentera d'examiner les suites possibles au civil. « Le procès c'est la dernière étape pour qu'on puisse fermer notre deuil. Ce qu'on craint beaucoup, c'est de ressasser des souvenirs et de prendre connaissance des preuves... », dit-il en ajoutant que la famille avait eu « passablement d'information » de la police par rapport aux circonstances.

Même s'il tente de vivre le plus sereinement possible avec l'absence de Julie, Pierre-Hugues Boisvenu ne pardonne pas à celui qui lui a arraché sa fille. Le pardon, croit-il, est associé à la notion d'oubli, ce qu'il ne parviendra jamais à faire.

Une brigade spéciale donnera un coup de main au centre-ville

René-Charles Quirion

quirion@tribune.qc.ca

SHERBROOKE

La population sherbrookeoise pourra compter sur de nouveaux alliés dans sa quête d'une sécurité accrue au centre-ville de Sherbrooke avec la présence d'une brigade spéciale.

Deux finissants en Techniques policières du Collège de Sherbrooke deviendront «des yeux et des oreilles du SPS» au centre-ville de Sherbrooke. Ils assureront la sécurité des rues, des stations, des parcs et des parcs urbains.

Ces personnes seront en lien radio constant avec les patrouilleurs en service du PS. Leur rôle sera de prévenir et de rassurer les gens par leur présence. Ils auront aussi un rôle d'agents d'informations auprès des citoyens», explique le conseiller municipal du centre-ville de Sherbrooke, Serge Paquin.

Cette brigade spéciale sera complétement au travail effectué par les policiers du SPS. Ils seront habillés de façon particulière, afin que les citoyens puissent les reconnaître.

Ces personnes assureront une présence constante. La nuit tombée, ils concentreront leur surveillance au secteur du centre-ville», poursuit Serge Paquin.

Le directeur du SPS, Michel Carpentier, explique que le rôle de cette brigade spéciale est bien au-delà de la simple surveillance. Il en-

globes tous les aspects de la prévention.

«La police ne peut tout faire seule. Cette brigade spéciale viendra nous appuyer, mais fera aussi de la prévention au plan des infrastructures de la ville. La communauté s'impliquera dans ce processus de prévention. Ainsi le Service de police pourra faire davantage que juste le curatif. Nous faisons la promesse de travailler en collaboration et en liaison avec les organismes du milieu», poursuit Michel Carpentier.

Ce plan d'action s'inscrit spécifiquement dans la mise en place de la division de sécurité des milieux. La police et les gens du milieu travailleront ensemble à la résolution d'une problématique», renchérit le capitaine à la sécurité des milieux, Jean Théberge.

Dans le cadre de ce plan d'action déposé en collaboration avec la Corporation du centre-ville, l'arrondissement Mont-Bellevue, les gens d'affaires du centre-ville et le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) auquel la famille de Julie Boisvenu offre son appui, le SPS prend l'engagement d'intensifier la présence de policiers lors des soirées d'achalandage.

Il y aura des changements dans les heures et les horaires de patrouille. Des équipes seront jumelées afin d'accroître la surveillance. Ils sillonneront à pied le centre-ville de façon régulière et chaque fois que le besoin s'en fera sentir. Certaines choses pourront être reportées. L'Association des policiers de Sher-

brooke a toujours voulu assurer la sécurité de la population. Nous pourrions trouver le moyen de mettre en place des mesures en respectant la convention et en répondant aux attentes», indique Michel Carpentier.

Les commerçants du centre-ville veilleront également à ce que leurs clientes repartent en sécurité après leur soirée.

«Les commerçants du centre-ville offriront un service de accompagnement à leurs clients. Les deux membres de la brigade pourront aussi contribuer à cette mesure», indique Serge Paquin.

Le CALACS se réjouit de ce plan d'action. Déjà des mesures ont été mises en place comme l'augmentation de l'éclairage dans les stations, des initiatives pour hausser l'achalandage et l'amélioration de l'entretien du centre-ville.

«Le CALACS se réjouit de ces initiatives qui visent à hausser la sécurité. Ces actions sont importantes pour accroître la sécurité au centre-ville de Sherbrooke et pour que les femmes s'y sentent en sécurité. Nous ne sommes plus seuls à porter le message de la sécurité et de la prévention», explique Josée Ancill du CALACS.

«C'est la volonté du service de police, des intervenants politiques, de la communauté et des commerçants du centre-ville d'améliorer la sécurité au centre-ville. Le centre-ville de Sherbrooke est un lieu sécuritaire et capable de bien accueillir les commerçants et la population. assure le maire de Sherbrooke, Jean Perrault.

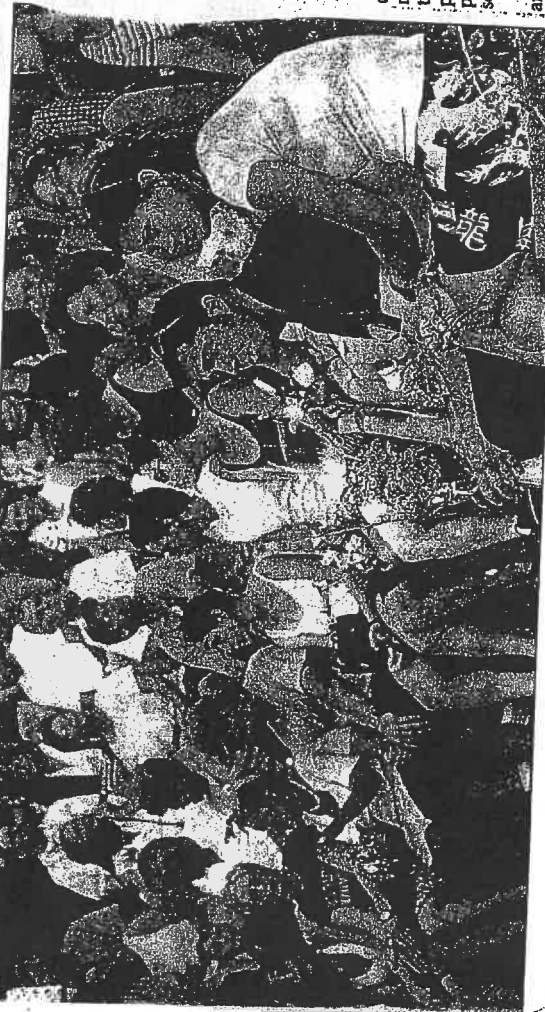


Josée Ancill du CALACS, le directeur du Service de police de Sherbrooke, Michel Carpentier, et le conseiller municipal du centre-ville de Sherbrooke, Serge Paquin, sont heureux des initiatives mises en place pour améliorer la sécurité au centre-ville de Sherbrooke.

Inaconn, Jocelyn Riendeau

«Il ne faut pas oublier»

Une cérémonie commémore la disparition de Julie Boisvenu



Une cérémonie commémorative pour Julie Boisvenu avait lieu lundi soir devant l'hôtel de ville de Sherbrooke. Les gens présents étaient invités à apporter une fleur blanche. Pierre-Hughes Boisvenu, le père de la défunte, s'est adressé à la foule, tout comme Marcel Bolduc, le père d'Isabelle Bolduc.

Émilie Côté
ecote@la Tribune-qc.ca
SHERBROOKE

«Où, c'est arrivé. Il est important que les gens n'oublient pas.» Ces paroles d'Isabelle Boisvenu ont été prononcées un jour pour jour après la disparition de sa soeur, Julie Boisvenu. Une cérémonie commémorative du triste événement avait lieu à l'hôtel de ville de Sherbrooke lundi soir.

Le premier anniversaire de la mort de Julie était, certes, teinté de tristesse, mais il s'est déroulé dans un esprit de tendresse et non de haine. Pour ses proches, Julie est immortelle. «Elle est présente dans nos coeurs», a souligné son père, Pierre-Hughes Boisvenu.

Des membres de la famille et des amis de la défunte étaient présents, mais également des citoyens touchés par le drame survenu le 23 juin 2002. «Ma soeur serait contente de nous voir tous réunis ici», a conté Isabelle.

M. Boisvenu et sa fille Isabelle sont remplis d'espoir et de détermination envers la cause contre la violence faite aux femmes. «On ne peut que changer les choses dans la solidarité et non dans la colère et l'égoïsme», a affirmé le père de famille.

«Il faut une réaction en chaîne de la part des gens, poursuit sa fille de 24 ans. C'est certain que ce qui est arrivé à ma soeur va arriver une autre fois. Ce sera une fois de trop et on va encore oublier.»

Rappelons que Julie Boisvenu rendait l'âme dans des circonstances effroyables. Une semaine après l'annonce de sa disparition, la jeune femme de 27 ans était retrouvée après avoir été enlevée, séquestrée et agressée sexuellement.

«Il faut dénoncer cette violence, s'impliquer, et collaborer», propose M. Boisvenu. Ce dernier travaille d'ailleurs conjointement avec le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de Sherbrooke (CALACS).

Durant la journée de lundi, des membres de l'organisme se sont baladés au centre-ville et au parc Jacques-Cartier afin de distribuer des dépliants de prévention et de sensibilisation. «Il faut que la promotion de la non-violence envers les femmes devienne l'affaire de tout le monde, que les gens se sentent concernés», a expliqué Gineette Paiement, responsable du secteur intervention au CALACS.

Pour leur campagne de financement, l'organisme tient d'ailleurs un kiosque au Carrefour de l'Estrie au cours des prochains jours. Le but est d'amasser une somme de 30 000 \$.

L'organisme et la famille Boisvenu souhaitent que les hommes se sensibilisent davantage à la cause et qu'ils portent son message. «Ils n'en parlent pas assez. C'est un sujet tabou», juge M. Boisvenu. «Les gens ne sont pas tous violents et ils se doivent de le dire», ajoute sa fille Isabelle.

Marcel Bolduc présent
Le père d'Isabelle Bolduc, Marcel Bolduc, a assisté à la cérémonie et a

L'Association des policiers de Sherbrooke a affirmé la semaine dernière qu'elle est contre l'idée d'une brigade spéciale au centre-ville, constituée d'étudiants en Techniques policières, qui assurerait la sécurité des stationnements et des rues. Le syndicat entend même déposer des griefs si des embauches se font, sous prétexte que les interventions empiètent dans le champ de compétences des policiers.

«Il est désolant de voir que la sécurité des rues et la protection des femmes sont devenues un enjeu syndical, soutient M. Bolduc. Depuis des lustres, les policiers demandent aux citoyens de collaborer, mais là, ils ne veulent pas collaborer avec la population.»

Un représentant de l'Association des policiers de Sherbrooke a annoncé à La Tribune que les policiers répliqueront ce matin par rapport à ce dossier.

L'enregistrement au centre-ville vu d'un bon oeil

Denis Dufresne

Tribune

SHERBROOKE

20/09/03

Le CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) est d'accord avec l'enregistrement des images captées par les caméras de surveillance au centre-ville de Sherbrooke, mais rappelle qu'il ne s'agit pas là du seul outil de prévention du crime.

«C'est un outil valable, mais un outil parmi d'autres», fait valoir Ginette Paiement, responsable des interventions au CALACS, soulignant que les patrouilles policières à pied et l'escouade étudiante en place depuis l'été, sont autant de moyens d'améliorer la sécurité dans les rues, sans compter la prévention chez les citoyens eux-mêmes.

«On est toutefois sensible aux questions des droits et libertés de la personne», ajoute-t-elle, au moment où la Ville de Sherbrooke soumet un mémoire à la Commission d'accès à l'information en faveur de l'enregistrement en continu des images des caméras de surveillance.

Cette demande est toutefois contestée par la Ligue des droits et libertés.

À l'heure actuelle, seul le balayage des caméras de surveillance permet à la centrale d'urgence 9-1-1 de voir ce qui se passe dans les rues du centre-ville, mais l'enregistrement est prohibé.

Selon les autorités municipales, un enregistrement en continu aurait pu permettre d'identifier et de retracer plus rapidement l'agresseur de Julie Boisvenu, survenu en juin 2002 au centre-ville de Sherbrooke.

«Si on ne peut enregistrer, on peut penser à d'autres solutions comme un préposé chargé de visionner les images en permanence durant la nuit», suggère Mme Paiement.



Le CALACS lance une vaste campagne de prévention contre la drogue du viol, avec l'appui de Pierre-Hugues Boisvenu, père de Julie, de la chaîne Aldo, du magasin Provigo de la rue King est, et des bars du centre-ville. Sur la photo, de gauche à droite, Josée Anctil, du CALACS, Pierre-Hugues Boisvenu, et Kathleen Loignon, assistante gérante du bar Le Liverpool.

C'est la guerre à la drogue du viol

Denis Dufresne
SHERBROOKE

La Tribune
20/09/03

femme.

Appel aux hommes

La drogue du viol est un problème très actuel, mais encore mal connu, d'où la vaste campagne de sensibilisation et de prévention que lance le CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), en collaboration avec la famille de Julie Boisvenu, le groupe Aldo et le magasin Provigo de la rue King Est, à Sherbrooke.

«La prévention devient l'affaire de tout le monde! Nous sommes un maillon d'une grande chaîne qui nous permet de se protéger mutuellement, sexes confondus. Si nous veillons les uns sur les autres, alors, assurément, nous pourrions éviter des situations qui peuvent avoir de grandes conséquences dans la vie d'une femme, d'une famille, d'une communauté», explique Josée Anctil, responsable du projet pour le CALACS.

En conférence de presse, hier, au bar Le Liverpool, à l'occasion de la Journée d'action contre la violence faite aux femmes, Mme Anctil a dévoilé les «outils» pour faire connaître le programme de prévention (affiches, guide des ressources disponibles en cas d'urgence, cartons attachés aux verres des consommations servies dans les bars, etc.).

Ceux-ci seront disponibles prochainement dans les bars et organismes du réseau de la santé.

«Le message («Veillée entre nous, veillez sur nous...») s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes; on espère un effet multiplicateur», dit Josée Anctil, au sujet de cette opération qui bénéficie de l'appui financier de la chaîne Aldo et de Provigo.

La campagne sera lancée de façon progressive: d'abord dans les bars et les organismes du réseau de la santé de Sherbrooke, puis, l'hiver prochain, dans les bars et les organismes de toute l'Estrie, et, à l'automne 2004, dans les écoles et dans la communauté anglophone.

Kathleen Loignon, assistante gérante du bar Le Liverpool, associé au projet, juge très important le rôle de prévention des employés de bars.

«Ici, les employés sont majoritairement des femmes, on veut sensibiliser les gens et leur dire que s'il se passe quelque chose d'anormal, nous pouvons intervenir», dit la jeune

Pierre-Hugues Boisvenu, le père de Julie, retrouvée assassinée après avoir été enlevée au centre-ville, en juin 2002, a pour sa part lancé un vibrant appel aux hommes:

«La campagne qui s'amorce est une première au Québec et il faut avoir la présence de plus d'hommes pour que ce ne soit plus seulement l'affaire des femmes. C'est un moyen de prévention important pour la société, afin qu'il n'y ait plus de jeunes femmes assassinées à Sherbrooke, comme Julie l'a été», a déclaré M. Boisvenu, soulignant «le courage» de la chaîne Aldo et du magasin Provigo de la rue King Est, qui ont contribué 4000 \$ à cette campagne.

Au moment de son décès, Julie Boisvenu travaillait pour la chaîne Aldo.

En tout, 20 000 \$ ont été amassés, depuis la mort de la jeune femme, pour des programmes d'éducation et de prévention de la violence faite aux femmes.

Le CALACS ne dispose pas de données sur les cas où des jeunes femmes ont été victimes de la drogue du viol. Mais selon Mathieu Smith, travailleur de rue impliqué dans le programme de prévention, «il est certain que c'est un problème à Sherbrooke comme ailleurs».

Selon Statistiques Canada, toutefois, 87 000 Québécoises âgées de 15 ans et plus seraient victimes d'agressions sexuelles chaque année.

«Déplorable», juge le CALACS

Denis Dufresne et
René-Charles Quirion

SHERBROOKE

La décision du policier Pierre-Paul Bourassa d'intenter trois poursuites en responsabilité civile, y compris contre la plaignante, à la suite de son acquittement en juin dernier d'une accusation d'agression sexuelle, risque de dissuader les femmes de porter plainte — à l'avenir — contre leurs agresseurs.

«C'est déplorable! Notre peur, c'est que cela décourage les femmes à porter plainte», dit Ginette Paiement, responsable de l'intervention au CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), à Sherbrooke.

«Par contre, il est assez rare que des femmes qui ont porté plainte au criminel se voient ensuite poursuivies au civil pour dommages. Ça reste donc relativement marginal, mais cela risque quand même de faire peur et c'est ce qui est déplorable», ajoute-t-elle.

La jeune femme avait porté plainte à la suite d'une soirée à l'appartement du policier, en mars 1999, où se trouvait également l'homme d'affaires Robert Morin, lui aussi acquitté par la suite.

Le président de l'Association des policiers de Sherbrooke, Paulin Aubé, ne croit pas que cette poursuite empêche d'éventuelles femmes de porter plainte lorsqu'elles sont victimes d'agression sexuelle.

«Cette poursuite ne remet aucunement en cause notre relation avec la protection des femmes. Je crois que ce serait de fausser le débat. Le principe à la présomption d'innocence est en cause en bonne partie dans cette poursuite», explique Paulin Aubé.



Ginette Paiement

Une poursuite rarissime

Le professeur de droit Robert Kouri constate que l'initiative de Pierre-Paul Bourassa se voit peu souvent

Gilles Fisette
SHERBROOKE

Les poursuites civiles intentées par un accusé d'un crime qu'a disculpé le tribunal sont rares. Et, dans le cas d'une accusation d'agression sexuelle, qu'elles visent la plaignante, voilà qui est encore plus surprenant.

Selon le professeur de droit de l'Université de Sherbrooke Me Robert Kouri, un spécialiste en responsabilité, la poursuite intentée par le policier Pierre-Paul Bourassa contre la plaignante, les enquêteurs, le chef de la police et la Couronne est en effet une rareté.

«Je n'ai pas fait de recherches spécifiques mais, à ma connaissance, il n'y en a pas d'autres semblables», a-t-il souligné en entrevue téléphonique.

Il a ajouté également qu'il était surprenant de voir que la poursuite vise notamment la plaignante, compte tenu du filtrage qu'il y a depuis la formulation d'une plainte au criminel jusqu'au dépôt des accusations devant le tribunal. Ce filtrage a été effectué non seulement par les policiers-enquêteurs mais aussi par la Couronne elle-même.

qui détermine s'il y a matière à soutenir l'accusation.

Il cite par ailleurs le cas de l'infirmière Susan Nelles, de l'hôpital pour enfants de Toronto, qui a été accusée du meurtre de quatre patients, au début des années 1980. Lorsqu'elle a été acquittée après un procès, elle a intenté une poursuite civile contre les policiers et contre la Couronne. Elle s'est par la suite désistée en ce qui concerne les policiers mais a maintenu sa poursuite contre la Couronne. Dans ce cas, elle avait à surmonter l'immunité dont dispose la Couronne afin d'exercer librement son travail, une immunité qui ne tombe que s'il est prouvé que la Couronne a agi sans motif autre que celui de nuire à la personne. À cause de cette immunité, la poursuite a été rejetée par le tribunal inférieur. L'infirmière a également perdu en appel. Elle s'est finalement adressée à la Cour suprême qui a renvoyé la cause au tribunal inférieur, en statuant que la cour doit au moins entendre la cause.

Interrogé à savoir si la poursuite est de nature à dissuader quiconque de déposer une plainte pour agression sexuelle, de peur de l'effet boomerang si le tribunal ne retient pas l'accusation

(au criminel, il suffit d'un doute de l'esprit du juge ou du jury pour que l'accusation ne passe pas la barre), Me Kouri a dit douter d'une telle dissuasion.

«Pour déposer des accusations, il faut déjà une bonne dose de courage...», a-t-il rappelé.

Au bureau du ministre de la Justice, Jacques Chagnon, le journal voulait demander un commentaire sur l'implication de l'association des policiers de Sherbrooke dans la poursuite intentée par M. Bourassa. On a répondu que le ministre préférait ne pas émettre de commentaires sur l'affaire risque de se retrouver devant un tribunal.

Du côté du CALACS (Centre de et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), la responsable, M. Paielement, a expliqué que le centre s'est chargé de dénicher une avocate afin de défendre la jeune femme impliquée dans cette affaire.

«Le dossier a pris de l'ampleur la semaine dernière. L'avocate va également nous aider à mieux saisir les dimensions. C'est seulement après que nous pourrions faire une déclaration publique.»

«L'association contre les agressions sexuelles ne devrait pas payer», selon l'avocat de Bourassa



Me Ghislain Richer (à gauche) estime que le CALACS n'a pas à assumer les frais d'avocat de Me Roseline Alric qui doit défendre Maria Del Rio, Guy Morissette et Sylvain Gauthier, tous les trois visés par la poursuite de 1 269 000 \$ du policier Pierre-Paul Bourassa. Claude Croiset

GUYLAINE HÉBERT

Me Ghislain Richer, l'avocat du policier Pierre-Paul Bourassa qui poursuit pour 1 269 000 \$ Maria Del Rio, l'ex-amant de celle-ci, Sylvain Gauthier, ainsi que son mari, Guy Morissette, n'a pas caché son étonnement en apprenant que l'avocate Roseline Alric défendra ces trois personnes.

«À ma grande surprise!», s'est-il exclamé, estimant que les frais exigés par une avocate du calibre de Roseline Alric sont généralement très élevés.

«Sûrement parmi les plus dispendieux, car c'est une avocate émérite, très

compétente, qui a notamment été bâtonnière du district. Elle compte au moins 25 ans de pratique», fait remarquer celui qui trouverait critiquable que le CALACS défraie les dépenses de la défense dans la poursuite du policier Pierre-Paul Bourassa.

Pas de viol

«Ce qui me chatouillerait, c'est qu'il s'agit d'un organisme subventionné, supposé défendre des personnes victimes de viol, cause que j'appuie entièrement», dit-il.

Or, bien sûr, ni Sylvain Gauthier ni Guy Morissette n'ont été victimes d'agression sexuelle. Par ailleurs, Me Richer rappelle que, selon la justice, Maria Del Rio n'a pas davantage été victime de viol.

«Par trois fois, les juges ont acquitté mon client. Si l'acquiescement avait reposé sur un

vice de forme ou de procédure, je ne dis pas mais sur le plan légal, la justice a tranché le viol n'existe pas», note Me Richer.

L'avocate a cependant refusé de faire c'est le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) qui assumera les frais de la défense.

«Mon mandat est couvert par la confidentialité», a mentionné Me Alric qui ne verrait cependant aucun problème si l'organisme décidait effectivement de défrayer les coûts de ses services.

«C'est un organisme privé et si les gens du CALACS veulent faire une levée de fonds pour ça, je ne vois pas quel serait le problème», a-t-elle commenté au sujet de cette hypothèse.

Pour sa part, la directrice du CALACS Ginette Paiement, s'est limitée à dire que son organisme est toujours en réflexion.

«On n'a pas pris de décision à ce jour. Dès qu'on l'aura prise, on va l'annoncer a-t-elle répondu.

PRÉSIDENTE ET EDITRICE Louise Boisvert
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jocynthe Nadeau

Opinions

La perception chez les femmes

Le policier sherbrookois Pierre-Paul Bourassa a fait de nouveau la manchette cette semaine. Cette fois, il a commenté ses poursuites civiles totalisant plus de 4 millions de dollars contre tous ceux qui ont transformé sa vie en véritable calvaire depuis avril 1999.

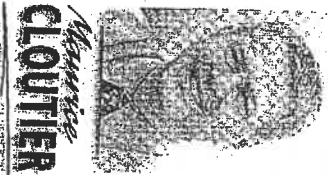
On sait que M. Bourassa et l'homme d'affaires Robert Morin ont été acquittés des accusations d'agression sexuelle portées contre eux à l'issue d'un procès largement médiatisé. La version de la plaignante, une jeune femme qui avait passé la soirée du 26 mars 1999 avec les deux hommes, n'a pas été retenue. Cette semaine, l'ampleur des poursuites, en trois volets distincts totalisant 4 millions de dollars, et le drame humain d'un homme privé de son emploi et de revenus pendant des mois ont retenu l'attention.

Que Pierre-Paul Bourassa deman-

de réparation pour les préjudices qu'il estime avoir subis n'étonne personne. Il poursuit donc les enquêteurs au dossier, les procureurs au et son employeur en raison, dans ce dernier cas, de sa suspension sans solde pendant les procédures et des déclarations faites à l'époque par le chef de police.

Il tentera notamment de démontrer que les enquêteurs de la Sûreté du Québec dans cette affaire et les procureurs de la Couronne ont mal fait leur travail. Ils sont effectivement le point de départ de toute cette affaire judiciaire. Ce sont eux qui ont le devoir d'évaluer l'affaire, la valeur des témoignages recueillis et de l'ancer, s'ils le jugent à propos, les mises en accusation. M. Bourassa juge qu'ils ont commis une faute grave.

La poursuite de 4 millions comprend cependant un volet plus sur-



Maurice
CLOUTIER

d'accusation criminelle contre cette femme en marge de toute cette affaire. Le législateur pourrait-il limiter les poursuites aux spécialistes de la justice qui ont analysé le cas et déclencher le processus judiciaire?

Par ailleurs, on sait que les femmes hésitent souvent à dénoncer une agression sexuelle. Cette poursuite étonnante contre la plaignante ne fera que renforcer la perception répandue chez les femmes qu'il vaut mieux laisser tomber.

Les groupes féminins qui incitent les femmes à la dénonciation et qui les accompagnent lors de toutes les étapes du processus encaissent aujourd'hui une gifflée.

Prenant de 1,46 million de dollars qui vise la plaignante, son conjoint et son amant pour avoir créé de toutes pièces une histoire d'agression sexuelle. La plaignante, dont l'identité avait été protégée pendant les procédures criminelles, n'est plus à l'abri de rien. Pourtant, la Justice n'a jamais porté

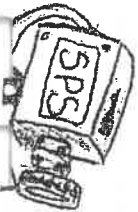
Le sort de l'enseignant

L'enseignant Christian Tremblay, de l'école Mitchell, est

de retour en classe. M. Tremblay est cet enseignant qui avait placé la photo de Jean Charest en guise de tapis à l'entrée de sa classe. Les élèves devaient la fouler des pieds. L'affaire a fait le tour du pays. Il a été retiré de l'enseignement pendant plusieurs jours. Il a formulé des excuses au premier ministre et a fait l'objet d'une mesure disciplinaire, dont les détails ne sont pas connus.

Une sanction s'imposait à l'égard du geste déhébété de l'enseignant qui constitue une erreur de jugement totalement inacceptable. Tout le battage médiatique entourant l'affaire n'est pas une sanction disciplinaire mais plutôt une conséquence publique de son geste politique à l'égard du premier ministre du Québec. Concernant la nature de la sanction, il faut se fier aujourd'hui au jugement de la direction de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke mais il aurait été simple de laisser la population juger de celle-ci.

L'incontournable



Centre offers sexual assault services in English

Both staff and volunteers at the Centre are gearing up for what promises to be a busy and positive 2004! We are presently offering a number of activities and services:

SEXUAL ASSAULT SERVICES — IN ENGLISH

The IDWC, in collaboration with the Rape Crisis Centre in Sherbrooke (CALACS), is launching a sexual assault service for English clientele. Co-ordinator Jo-Anne Anderson, a native of the Eastern Townships, has a degree in psychology and a background in mental health.

This service will begin Feb. 9. For more information, or to make an appointment with Jo-Anne, contact the Women's Centre at 819-564-6626.

INCOME TAX WORKSHOP

The LDWC has teamed up with Townshippers' Association to host an income tax workshop in Lennoxville. Join a network of volunteers trained by Revenue Canada and Revenue Quebec to assist people in completing their income tax returns.

A two-day workshop will be held Feb. 13 and 18 from 8:45 a.m. to 4 p.m. For more information, or to register for the workshop, contact Evelina Smith at

Townshippers' Association at 819-566-5717 or at info@townshippers.qc.ca.

INTERNATIONAL WOMEN'S DAY

On March 8, celebrate International Women's Day with us at the Community Centre in Lennoxville. The fun begins at 5 p.m. with a silent auction, followed by supper at 6 p.m.

We round off the evening with storytelling, music and dancing. Tickets are \$10 for members and \$15 for non-members, and are available at the Centre. Please phone in advance to reserve your ticket.

Note: Donations for the silent auction are most welcome, and all proceeds go towards the cost of the evening. If you have any items to donate, please drop them off at the Centre before March 8.

COMMUNITY OUTREACH

The Women's Centre is pleased to announce that it's Community Outreach Program will continue this year, thanks to funding from Canadian Heritage. Stay tuned for more details!

FEBRUARY ACTIVITIES

For the love of yoga: This is an activity intended for yoga enthusiasts who just can't seem to find the time! Share an

hour of yoga in a group, in a follow-through method. (Note: This is not a class to learn yoga.)

Date: Feb. 10 and running for three weeks, 10 to 11 a.m. Cost: \$7 per session for members, \$9 per session for non-members.

Food safety in the home: Almost one-third of all food-borne illnesses are a result of mistakes made in the kitchen. This two-hour workshop will provide practical food safety, precautions, procedures, and helpful hints while working in the kitchen. Date: Feb. 17, 6:30 to 8:30 p.m. Cost: \$5 for members and \$8 for non-members.

Mandala spiritual quest in color: Draw from the inside out. Exercise with colored pencil crayons on black canvas paper. Date: Feb. 24, 1 to 3:30 p.m. Cost: \$30 (all material included).

For more information, or to register for one or more of these workshops, contact the Women's Centre at 819-564-6626. All activities listed will be held at the Women's Centre in Lennoxville.

The Lennoxville & District Women's Centre is a volunteer organization serving English-speaking women throughout the Estrie region. We are dedicated to helping women develop their full po-

tential, and encourage them to participate in their community through education and social activities.

We offer a meeting place and resource centre for women, formal and informal educational opportunities, a liaison between English-speaking women and existing services, and an information and referral service. Our office is located at 257 Queen in Lennoxville.

Our office hours are Monday to Thursday from 8:30 a.m. to noon and 1 to 4:30 p.m. We are closed Friday. You can contact the Centre by phone at 819-564-6626, by fax at 819-564-3199, or by email at info@ldwc.ca/

James Meat & Fish Market
135 Queen, Lennoxville 569-1151

NEW!
Free delivery in Lennoxville
min. \$20

• COLD CUTS	MARKET N.Y. STEAKS
• BLOOD PUDDINGS	\$5.00 /lb.
• SPAG. SAUCE	2 PIZZAS
• CRETONS	\$6.00
PORK LOIN	TURKEY (BOUYAKI)
12 OZ FULL	KEBABS
\$2.19 /lb.	3/\$6.00

1533

The Record
Tue. Feb 3/04

The Journal

LENNOXVILLE EDITION, THURSDAY, FEBRUARY 5, 2004

Anderson appointed position for English victims

LENNOXVILLE—Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS de l'Estrie) and the Lennoxville Women's Centre are ready to launch the new sexual assault services in English.

Jo-Anne Anderson was hired to fill the position of sexual assault counselor for the English sector. Anderson was raised and educated in the Eastern Townships. She has a degree in Psychology, a background in mental health, and enjoys the work that she is doing both at the Women's Center and in her private practice.

"Some people have asked me how I will be able to do it because it's a hard job since it's dealing with such a tough subject," said Anderson. "But I don't see it like that. The service is needed and assault happens. It has to be dealt with. I wake up looking forward to going to work and looking forward to helping these women who need it."

The objective of this pilot program are primarily to provide individual counseling to victims of sexual abuse and accompaniment to medical and legal institutions if neces-



Anderson looks forward to her new position.

sary. CALACS is financially supporting the counseling services, which will be offered at the offices of the Women's Centre. It's a great example of community partnership with the merging of expertise from two organizations responding to the specific needs of the English speaking women in the Townships.

Anderson will begin individual counseling as of Monday, February 9. For information or to book an appointment call 564-6626. Total confidentiality is assured.

Women's Centre to offer sex abuse counselling

Service for anglos a longtime coming: director

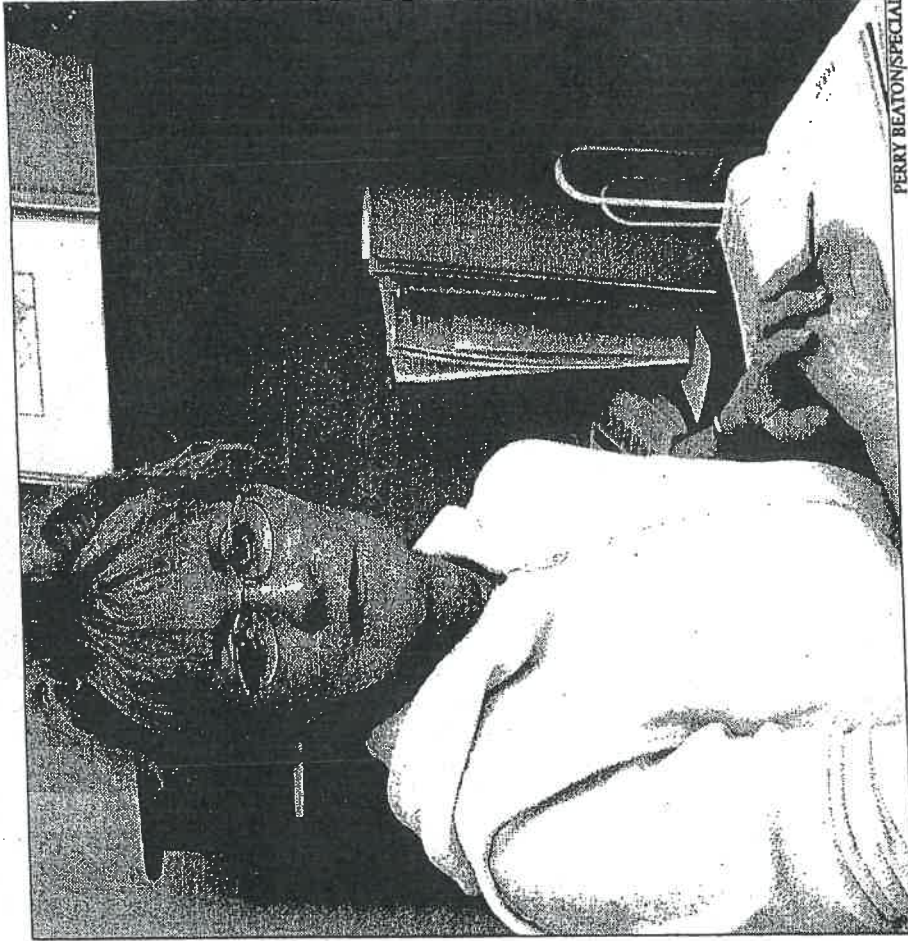
By Tom Peacock
Counseling was never part of the Lennoxville and District Women's Centre's mandate, until now. Now, with the support of the Sherbrooke chapter of CALACS (the Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel), the women's centre will begin offering sexual assault counseling services for English-speaking women in the region.

Centre Director Terry Moore said the need for the service is apparent, and it was something the cash-strapped centre had been trying to implement for some time. Unfortunately, there just wasn't enough money.

"If a woman came in needing sexual assault counseling, where could you send them? Unless they had money, you couldn't really help them," she said. English women who could not afford a private appointment with a psychiatrist were told to seek help at their local CLSC. But as Ginette Patemont from CALACS explained, the CLSC counselors are not trained specifically to deal with sexual assault cases, and when the victim is English, the services offered are even less adequate.

"Even if the counsellor speaks English, you really need someone who is part of the English community, someone who comes from the same cultural group," she said.

Until recently, CALACS was unable to hire for English people because they



PERRY BEATON/SPECIAL

Jo-Anne Anderson worked for the Lennoxville and District Women's Centre's Outreach Program for the last two and a half years and also runs a private counseling service for women in Melbourn.

also lacked the funding, but then the organization received a much-needed cash injection from the provincial government.

"When they got this money, they restructured in a whole bunch of areas, and they made this commitment because they have a real desire to help the anglophone population."

The partnership with CALACS meant the Lennoxville and District Women's Centre could hire a counsellor who would then have access to CALACS' extensive training program. The counsellor would have access to CALACS' extensive training program. The counsellor would have access to CALACS' extensive training program.

counselor Jo-Anne Anderson. "The training was excellent," said Anderson, who worked for the Lennoxville and District Women's Centre's Outreach Program for the last two and a half years and also runs a private counseling service for women in Melbourn.

"I was encouraged by the tools CALACS has developed over the years," she added, explaining that the French counseling service's adaptable approach to sex abuse counseling serves to address the individual needs of the victims.

"Sexual assault isn't just a stranger raping a girl," Anderson said. "It could be date rape, sexual touching, sexual harassment, incest, exhibitionism, obscene telephone calls. When you're dealing with a case of incest involving a 15-year-old, you use a different set of tools than with a 40-year-old with a different problem."

Anderson said she is convinced having an individual counselling service for English women in the region who are victims of sexual assault is important because counseling plays such a vital role in the victim's rehabilitation. "Healing is possible. Healing happens," she said, simply.

The confidential, individual counseling service will begin on Monday, Feb. 9 at the Lennoxville and District Women's Centre on Queen St. in Lennoxville. For more information call: 819-564-6626.

CALACS offers an emergency service

for sex abuse victims, available 24 hours a day, seven days a week. Their phone number is: 819-564-6626.

LE VENDREDI 13 FÉVRIER 2004

Le CALACS offre des services à la communauté anglophone



La responsable du secteur intervention au CALACS, Ginette Paiement, est heureuse d'accueillir l'intervenante Jo-Anne Anderson, qui offrira un service d'aide directe aux femmes et adolescentes de la communauté anglophone de l'Estrie.

Imacom, Claude Poulin



René-Charles Quirion
rquirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel de l'Estrie (CALACS) offre depuis le début de la semaine des services d'aide directe aux femmes et adolescentes victimes d'agressions sexuelles de la communauté anglophone.

Ce nouveau service est offert gratuitement et de façon confidentielle en collaboration avec le *Lennoxville Women Center*. C'est cet organisme de même que l'Université de Sherbrooke qui ont approché le CALACS.

«Les interventions sont effectuées dans la langue maternelle de la femme victime d'une agression sexuelle. Nous présumons que la demande est présente et c'est ce que nous allons vérifier au cours des prochains mois. Nous discutons depuis 1998 de la possibilité d'offrir ce service en ayant en tête la forte proportion de femmes de cette communauté sur notre territoire», explique la responsable du secteur intervention au CALACS, Ginette Paiement.

Les femmes de la communauté anglophone étaient traditionnellement isolées lorsqu'elles devenaient victime de cette agression ne pouvant recevoir d'aide dans leur langue maternelle.

«Le service est offert depuis lundi et nous avons reçu des demandes d'aide de la part de femmes de la communauté anglophone», assure l'intervenante responsable de la communauté anglophone au CALACS, Jo-Anne Anderson.

Le bassin de femmes anglophones en Estrie représente environ 12 500 personnes. Ce nouveau service du CALACS est d'abord un projet-pilote qui s'échelonne sur une année à raison d'une quinzaine d'heures par semaine. Ce sont surtout des interventions psycho-sociales individuelles à moyen et à long terme qui seront prônées au départ. Tout dépendant de la demande, le CALACS mettra peut-être en place l'approche de groupe.

«C'est une demande que nous recevions depuis plusieurs années. Nous référions ces femmes vers les CLSC, qui étaient pris avec la limite de ne pas être spécialisés dans ce genre de problématique», indique Ginette Paiement.

«De par leur culture plus réservée, les femmes anglophones sont moins portées à se confier. Elles gardent leurs émotions et leurs problèmes pour elles-mêmes. Il devenait essentiel de pouvoir leur offrir un tel service d'aide dans leur langue maternelle. Les agressions sexuelles demeurent un sujet dans lequel tu te confies dans ta langue», ajoute l'intervenante Jo-Anne Anderson.

Les femmes de la communauté anglophone qui désirent bénéficier de ce nouveau service d'aide doivent se rendre au *Lennoxville Women Center* situé au 257 de la rue Queen. Une aide téléphonique est également disponible au 564-6626.

«Nous finançons ce projet-pilote à même notre subvention de base. Le CALACS offre son expertise dans la programmation de services à la communauté anglophone. Nous sommes heureux de collaborer avec le Women Center et l'Université de Sherbrooke», ajoute René-Charles Quirion, directeur général du CALACS.

Scott Chaires, un journaliste sportif

reconnaissant, respectant et valorisant la diversité du mouvement des femmes. Les groupes de femmes n'ont aucunement été manipulés par les comités de condition féminine de syndicats en ce 8 mars 2004. Elles sont nos alliées et nous avons plutôt fait la même lecture de ce qui est en train de se passer au Québec : on démolit à petit feu le filet de sécurité social, on appauvrit, on privatise, et ce, comme partout dans le monde ! Une riposte des femmes d'ici et d'ailleurs ne peut que poindre devant cette réalité.

Josée Anctil
Geneviève Gaudette
Isabelle Guérard
Céline Landreville
Nicole Martineau
Marié Toupin
Membres du CA de ConcertAction Femmes Estrie

GYROPHARES : LES DROGUES DU VIOL

Vous avez sûrement entendu parler du fait que certains hommes utilisent des drogues du viol pour amener les femmes à avoir des relations sexuelles sans leur consentement. Certains événements survenus dans des bars de la MRC nous porte à croire que la drogue du viol serait en cause. Suite à ces événements, la Sûreté du Québec a décidé de collaborer au programme de prévention élaboré par le CALACS de l'Estrie : Veillée entre nous, veillez sur nous...pour du plaisir et un retour sécuritaire. Par la visite et la remise d'une pochette de documentation dans les bars de la région, la Sûreté du Québec vise à sensibiliser les gens au phénomène afin d'éviter des lendemains de veille difficiles.

La drogue du viol étant inodore et incolore, elle peut être facilement versé dans un verre à l'insu de sa propriétaire. Alors, si tu te sens engourdie et confuse, les jambes molles, tu as des nausées et des vomissements, que tu te sens saoule et que ta consommation d'alcool ne justifie pas ton état, peut-être as-tu été intoxiquée sans le savoir et tu es probablement en danger. Dirige-toi immédiatement vers une personne de confiance ou demande de l'aide au serveur ou à la serveuse, contacte le 911 ou la police au 310-4141 et rends-toi à l'hôpital.

Si tu es un homme, tu peux faire la différence, si tu connais quelqu'un qui s'apprête à utiliser cette drogue, prends position immédiatement et empêche-le de commettre ce geste, informe la victime et/ou ses amies du danger qu'elle court. Si tu réalises qu'une de tes amies a été intoxiquée, contacte le 911 ou le 310-4141, amène-la à l'hôpital.

La période des bals de finissants approche à grand pas, tous et chacun, autant les filles que les garçons ont le droit d'avoir du plaisir sans que cette soirée ne finisse en cauchemar. Soyez vigilants afin que cette soirée soit la célébration du passage vers de nouveau horizon plutôt que le moment qui marquera à tout jamais la fin de l'insouciance.

En tout temps, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour des informations, de la documentation, pour signaler un cas ou pour savoir quoi faire, vous pouvez joindre le CALACS au 819-563-9999. Vous pouvez également joindre la Sûreté du Québec au 310-4141.

Agente Chantal Vachon #10364
Sûreté du Québec- MRC d'Asbestos
(819) 828-1313

31 mars 2004

